

COMMUNIQUE DE PRESSE

G4-SFSPM-SIFEM



Conseil National
Professionnel de
Radiologie et
Imagerie médicale



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SÉNOLOGIE
ET DE PATHOLOGIE
MAMMAIRE

La HAS a publié le vendredi 17 mars un rapport très attendu par les professionnels de santé et les femmes sur « l'évaluation de la performance et de la place de la mammographie par tomosynthèse dans le programme national de dépistage organisé du cancer du sein »

Ce travail recommande l'utilisation de la tomosynthèse (TS) et de la mammographie synthétique (2Ds) en lieu et place des clichés de mammographie numérique classique (2D).

Les sociétés savantes (Société Française de Sénologie et de Pathologie Française, Société d'imagerie de la femme) et le Conseil National Professionnel de la radiologie (Société Française de Radiologie (SFR), Fédération Nationale de Médecins Libéraux (FNMR), Syndicat des Radiologues Hospitaliers (SRH), et le Collège des Enseignants de Radiologie (CERF)) ont écrit cette semaine à la HAS pour faire part de leurs interrogations tant sur la forme que sur le fond des recommandations proposées.

Tout d'abord, le remplacement de la mammographie 2D par la mammographie synthétique (2Ds) n'est à ce jour pas scientifiquement validé. De plus, le cliché 2Ds ne peut être interprété sans les coupes de tomosynthèse. Ainsi, la mise en place de cette recommandation rendrait impossible la deuxième lecture des clichés, en l'absence d'une dématérialisation réclamée depuis plusieurs années. Or cette seconde lecture est le pilier central du programme de dépistage organisé en France en détectant plus de 1000 cancers par an.

Par ailleurs, d'autres éléments ont été soulignés dans ce courrier commun : l'absence de contrôle qualité existant sur les clichés 2Ds (dans un contexte de grande variabilité de performance de ce type de clichés en fonction des constructeurs) et l'absence d'analyse possible de ces clichés par des logiciels d'Intelligence artificielle,

L'ensemble des professionnels signataires de ce courrier rappelle leur souhait d'une intégration rapide de la tomosynthèse mammaire dans le dépistage organisé mais en complément et non en remplacement de la mammographie.

Ils sont donc en attente d'une réponse rapide de la HAS pour amender cette recommandation qui fait courir des risques en termes d'organisation du dépistage et de maintien de la qualité pour les femmes effectuant leurs suivis mammographiques, toutes indications confondues

Paris, le 31 mars 2023